

Ecrit par le 4 avril 2025

SUD Accélérateur : 19 dirigeants rejoignent le 1er programme régional dédié aux PME en croissance



La [Région Sud](#) et [RisingSud](#) -Agence d'attractivité et de développement économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec [Bpifrance](#) -la banque de l'Etat et de la Caisse des dépôts pour les entrepreneurs-, ont présenté les 19 entreprises composant la 7^e promotion de [Sud Accélérateur](#). Le vaclusien [Astem digital](#), distributeur de produits numériques pour dentisterie fait partie des entreprises sélectionnées.

Issues de différents secteurs et territoires, les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement personnalisé durant 24 mois. Mission ? Identifier les leviers de croissance et pérenniser le modèle d'une performance durable. Egalement changer d'échelle, en passant de la PME (Petites et moyennes entreprises, entreprises inférieures à 250 personnes et un chiffre d'affaires annuel de 50M€) à l'ETI (Entreprise de taille intermédiaire, entre 250 et 4 999 salariés) avec en fil en rouge, les

Écrit par le 4 avril 2025

thématiques de l'Intelligence Artificielle (IA) et des transitions : écologique, énergétique, digitale.

Les 19 entreprises de la promotion 7, 2025-2026

Astem digital (84) Distribution de produits numériques pour la dentisterie ; **Atem** (13) Maintenance mécanique de machines tournantes industrielles ; **Axone** (13) Ingénierie système et de la maîtrise des risques ; **B contact développement** (04) conseil et matériel digital ; **Caragum international** (13) Formulation et fabrication d'additifs et d'ingrédients naturels pour l'industrie agroalimentaire et cosmétiques ; **Ciacam** (13) Achat, usinage, conditionnement et ventes de légumes secs pour l'agroalimentaire ; **Cleansoft** (13) Entretien, maintenance et réhabilitation informatique des datas centers et infrastructures sensibles ; **Color foods** (13) Négoce de fruits secs, moelleux et à coque pour la grande distribution et la restauration ; **Energique sanitaire** (13) Travaux, maintenance, rénovation et exploitation en plomberie, chauffage, ventilation et climatisation ; **Europliage** (06) Conception et fabrication de pièces métalliques pour l'industrie, le bâtiment et la décoration ; **Finopsys** (13) Intégration de solutions logicielles de gestion financière, comptable, RH (Ressources humaines) et CRM (Gestion de la relation client) ; **Groupe Roberta** (06) Fabrication et distribution de cuisines équipées ; **Interima** (06) Solutions de travail temporaire, recrutement, formation, insertion et conseil ; **Kalia** (13) Fabrication et pose de menuiseries extérieures ; **Madeformed** (13) Outils de gestion pour les médecins ; **Qualistéo** (06) Solution de mesure de la consommation énergétique ; **Rubikle** (13) Immobilier d'entreprise et design d'espace ; **SMTRT** (13) Transport de marchandises et logistique ; **Territoire métallerie** (13) Fabrication et pose de métallerie et menuiserie alu pour le secteur public.

Sud Accélérateur

s'adresse aux entreprises à fort potentiel de développement dont le siège ou l'établissement principal se situe dans le Sud, qui emploie plus de 35 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 5M€.

Accolé à Rising Sud et BpiFrance,

Sud accélérateur propose un parcours de 2 ans avec un accompagnement individuel et personnalisé constitué d'un diagnostic et d'ingénierie conseil réalisé par les experts de BpiFrance et Rising Sud.

8 séminaires

Huit séminaires thématiques auront lieu en partenariat avec Kedge business school, ainsi que des mises en réseaux Accélérés Bpifrance et la Communauté by Rising Sud.

Les chiffres

Près de 72 entreprises ont été 'accélérées' entre 2016 et 2023, avec, à la clef, plus de 8 000 emplois créés ou maintenus en Région Sud ; Plus de 56% de chiffres d'affaires cumulés et 2/3 des entreprises présentes à l'international.



Copyright Freepik

Concours talents des cités 2024 : les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'au 24 juillet

En place depuis 2002, le concours « talents des Cités » ouverts aux entrepreneurs du territoire issus des quartiers prioritaires est toujours ouvert aux inscriptions. Les candidats qui souhaitent participer à ce programme qui récompense l'énergie entrepreneuriale des quartiers auront jusqu'au 24 juillet pour s'inscrire.

23 ans après son lancement, le concours « talents des cités » insufflé par [Bpifrance](#) revient pour une nouvelle édition. Cette initiative, financé par l'Etat et la Caisse des [dépôts](#) via la [Banque des territoires](#) à hauteur de 456 millions d'euros sur 4 ans, a pour objectif de repérer, récompenser et accompagner les réussites entrepreneuriales issues des quartiers prioritaires de la ville. Elle a été lancée dans le cadre du

Ecrit par le 4 avril 2025

programme « Entrepreneuriat Quartiers 2030 » et récompensera une trentaine de créateurs d'entreprises qui incarnent les valeurs d'abnégation et d'autonomie, chères à la branche entrepreneuriale.

Un concours économique et social

Si vous souhaitez participer, les inscriptions sont toujours ouvertes, vous avez jusqu'au 24 juillet pour vous inscrire et candidater en cliquant sur ce [lien](#). Pour être éligible, il suffit d'être candidat résidant ou ayant installé une entreprise en QPV (quartier prioritaire de la ville) et d'être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

Attentifs sur les modalités d'inscription, les équipes du concours choisiront les candidats en fonction de leur parcours, leur motivation, leur profil entrepreneurial et enfin la viabilité économique de leurs projets ainsi que l'impact de ces derniers sur leurs zones d'habitation.

La catégorie « jeune pousse » viendra récompenser les entrepreneurs en activité immatriculés sur une période inférieure à un an et la catégorie « création » viendra gratifier les entrepreneurs en activité depuis plus d'un an et moins de 3 ans. 14 lauréats régionaux seront sélectionnés pour le Concours national et 6 lauréats seront primés lauréats nationaux Talents des Cités. Chaque année, une trentaine de lauréats sont récompensés et plus de 70.000 euros de dotations sont distribués.

Plus de 6000 entreprises de Paca soutenues par Bpifrance en 2023, dont 765 vauclusiennes

Ecrit par le 4 avril 2025



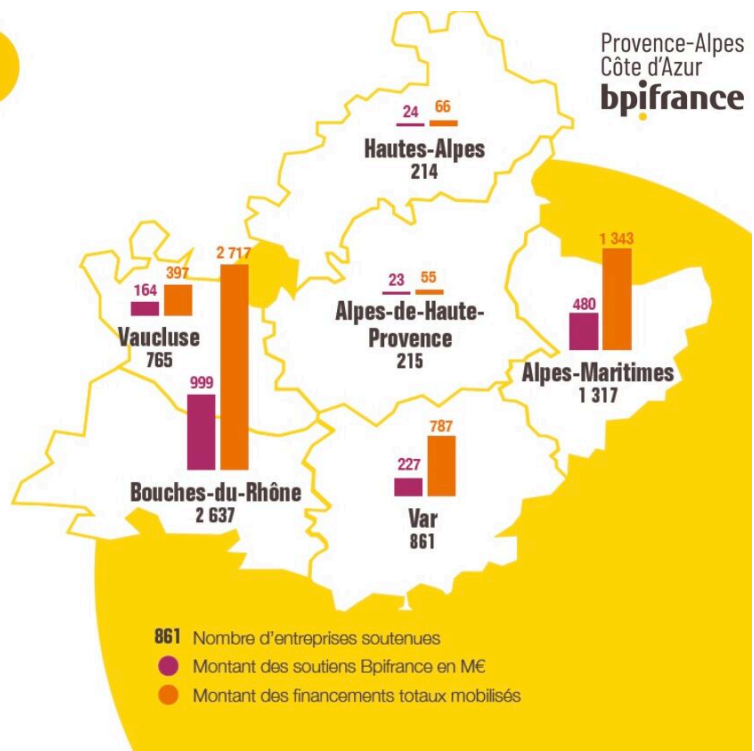
Le jeudi 4 avril dernier, [Nicolas Magenties](#), directeur régional [Bpifrance](#), a présenté le bilan d'activité 2023 de la banque publique d'investissement française pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un bilan très positif puisque la structure a accompagné plus de 6 000 entreprises de la région (hors création d'entreprise), dont 765 sont en Vaucluse.

Bpifrance, c'est sept métiers : le financement, la garantie, l'innovation, la création, l'internationale, l'accompagnement, et les fonds propres. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la banque publique d'investissement est représentée par 141 collaborateurs étalés dans trois agences à Nice, à Marseille où se situe la direction du réseau Sud, et [à Avignon](#).

2Md€, c'est le montant que représente le soutien de Bpifrance apporté aux 6 000 entreprises de Paca en 2023. En plus de ces entreprises, on comptabilise près de 14 000 porteurs de projets, 451 sociétés accompagnées à l'export, 251 qui ont été investies en fonds propres, et 245 qui ont été accompagnées dans leur accélération.

Ecrit par le 4 avril 2025

ACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT



© Bpifrance

L'innovation et la transition écologique, au cœur des axes stratégiques de Bpifrance

2023 a été marquée par deux axes stratégiques : l'innovation et la transition écologique et énergétique des entreprises. L'innovation a enregistré un nouveau record de soutien avec le déploiement de [France 2030](#) par Bpifrance, qui vise à rattraper le retard industriel français, investir massivement dans les technologies innovantes ou encore de soutenir la transition écologique, à hauteur de 230M€ sur l'année 2023 en région Paca (+27%). Ce soutien s'est notamment traduit par le financement de projets stratégiques, la montée en puissance des appels à projets sectoriels et l'accélération du déploiement des nouveaux dispositifs en faveur de l'industrie.

La transition écologique et énergétique des entreprises a, elle aussi, observé un réel soutien. 52M€ de Prêts Climat ont été accordés en région Sud. Bpifrance se veut la banque du climat qui propose de nombreuses offres pour accélérer cette transition écologique, notamment la décarbonation de l'industrie en Paca. En plus du Prêt Climat, elle propose le Volontariat Territorial En Entreprise (VTE) Vert, le Coq Vert, le DIAG Eco-Flux ainsi que le DIAG Décarbon'Action.

Une activité de financement dynamique en 2023

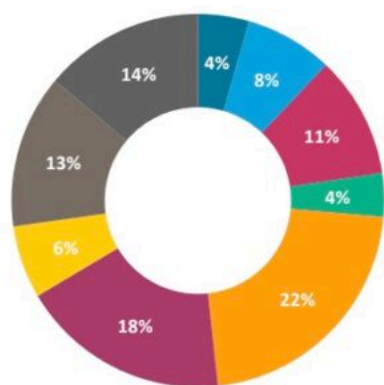
773M€ de prêts à moyen et long terme et 576M€ d'autorisations de crédit court terme ont été accordés au bénéfice de plus de 800 entreprises de la région. Cela représente 1,3Md€ de production au total, contre 1,2Md€ en 2022. Bpifrance retrouve enfin une dynamique d'avant Covid-19. Près de 565M€ de

Écrit par le 4 avril 2025

Prêts avec Garantie qui ont été déployés en 2023 en Paca, en hausse de près de 30% par rapport à 2022. Le volume de Prêts Sans Garantie est quant à lui revenu à des niveaux plus proches de sa trajectoire historique à 208M€.

En plus de soutenir les secteurs de l'industrie, du commerce, du BTP ou encore du transport et de la logistique, Bpifrance a confirmé son soutien auprès des entreprises du tourisme, secteur d'intervention historique puisque le Crédit hôtelier a vu le jour il y a 100 ans. Près de 500 entreprises de la région ont été accompagnées dans leur développement. L'activité de court terme poursuit sur sa lancée de 2022 avec une nouvelle hausse de 22% des autorisations de crédit accordées.

Répartition du **nombre** d'entreprises par secteur



Répartition des montants de **soutien** par secteur



Évaluation 2022 - Source : Bpifrance.

©Bpifrance

L'activité de garantie a maintenu sa croissance

2023 a été marquée par une forte progression des fonds transmission et développement. L'activité de la Garantie conserve donc une dynamique de +3% en 2023 en Paca. Le montant de risque pris par Bpifrance Paca en 2023 s'est élevé à 341M€, contre 332M€ en 2022. Ainsi, 4 937 entreprises régionales ont pu bénéficier de 627M€ de prêts garantis.

La garantie permet à Bpifrance de faciliter l'accès au crédit aux TPE et PME en couvrant une partie du risque bancaire allant de 40% à 60%. Cela permet aux entreprises et les incite à prendre des risques tels que : la création, la transmission, la reprise, l'innovation, l'international, le développement, ou encore le renforcement de la trésorerie.

Les investissements en forte croissance

Ecrit par le 4 avril 2025

Près de 50M€ ont été investis en capital développement dans 11 entreprises de la région Sud. Les investissements sont donc en croissance. Une tendance aussi observée au niveau national. Bpifrance prend des participations minoritaires dans les entreprises de croissance, de l'amorçage à la transmission, le plus souvent aux côtés de fonds privés, nationaux ou régionaux.

En 2023, Bpifrance a investi ou réinvesti en direct dans 15 entreprises de la région. Aujourd'hui, elle intervient en fonds propres dans 53 entreprises de la région Paca pour un montant de 424M€.

+41% de l'activité export en 2023

Bpifrance accompagne de nombreuses entreprises de la région chaque année pour les aider à se déployer à l'international. L'activité export représente 331M€ en 2023, soit une hausse de +41% par rapport à 2022.

Les entreprises exportées ont bénéficié de l'Assurance-Crédit, de la Garantie des Cautions et Préfinancement, de l'Assurance Change, mais aussi de la Garantie des Projets Internationaux. Toutes ces offres ont observé un bon maintien d'activité en 2023 ou une croissance.

Développement du métier de l'accompagnement

Depuis 2015, 245 entreprises régionales ont intégré un accélérateur de Bpifrance, marquant une hausse de 26% par rapport à 2022. Parmi elles, 78 entreprises ont intégré l'Accélérateur Sud par [risingSUD](#), l'agence d'attractivité et de développement économique de la [Région Sud](#). 20 entreprises ont d'ailleurs rejoint la 6e promotion, dont trois vauclusiennes : [Fert Recyclage](#), [AMD Énergies](#) et [Helen traiteur](#).

[3 entreprises vauclusiennes dans la 6e promotion de SUD Accélérateur de risingSUD](#)

De plus, l'activité de conseil a fortement augmenté (+15% par rapport à 2022) pour atteindre 319 missions de conseil réalisées par les experts Bpifrance Paca. Le nombre d'apprenants sur la plateforme digitale [Bpifrance Université](#), lui aussi, a augmenté (+10% par rapport à 2022). Il met en lumière le succès des formations en ligne auprès des dirigeants de TPE et PME.

Plus de 7 000 entreprises créées en Paca en 2023

13 960 porteurs de projets ont été accompagnés par diverses structures de la région en 2023 et plus de 7 000 entreprises ont été créées. Ces accompagnements et créations ont été possibles grâce à l'émergence de nouveaux outils de Bpifrance comme [Mon Pass Créa](#) qui a enregistré 14 767 Pass à la fin de l'année 2023, ou le site [Bpifrance Création](#), qui a comptabilisé plus de 700 000 visites en 2023.

13M€ de prêts d'honneur distribués à plus de 2 646 créateurs de Paca en 2023 (/47% par rapport à

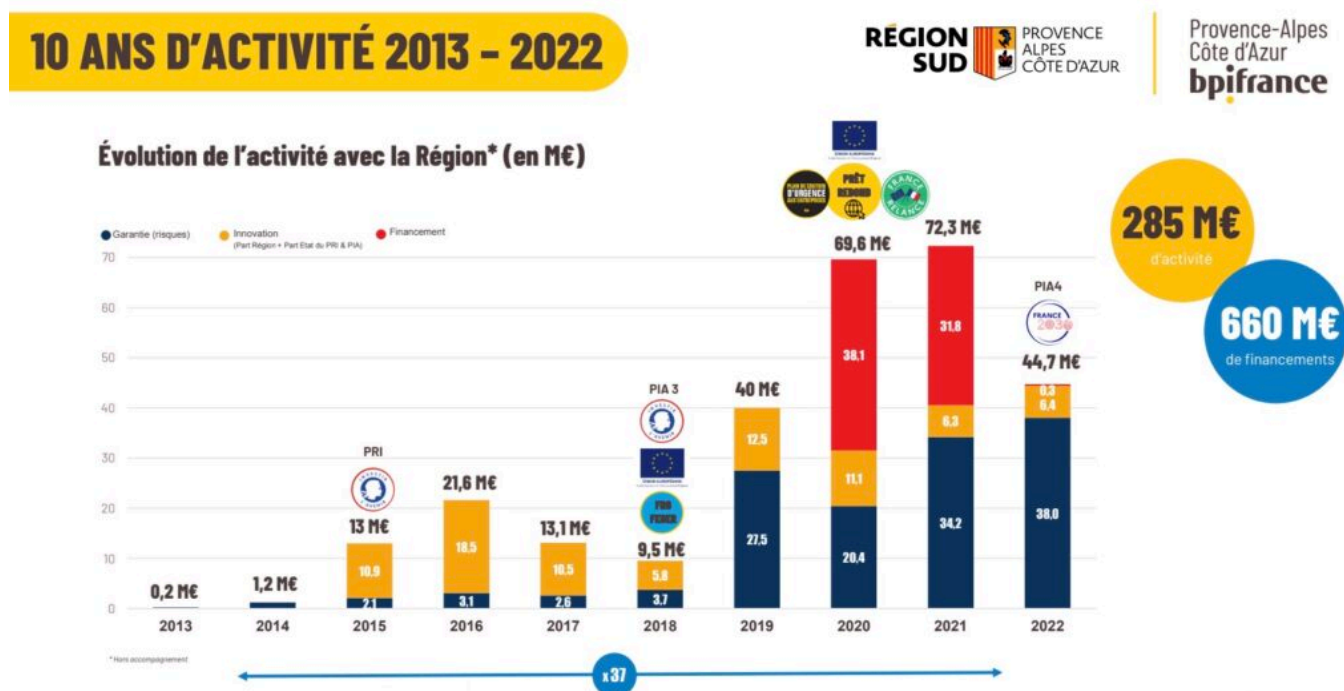
Ecrit par le 4 avril 2025

2022). Le programme Entrepreneuriat Pour Tous, initié en 2019 par Bpifrance à destination des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), s'est conclu en 2023. Il a permis en 2023 la détection et la préparation à la création d'entreprises de 5 524 porteurs de projets, la création de 2 025 entreprises, ainsi que l'accélération de 490 dirigeants.

10 ans avec la Région Sud

L'année 2023 a aussi marqué les 10 ans de partenariat entre Bpifrance et la Région Sud. En 2023, les différents dispositifs partenariaux mis en place ont permis à 88 entreprises de mobiliser au total 16M€ de financements. Les Sud Prêts Climat mis en place pour les TPE & PME représentant 2,3M€ de prêts en 2023 au bénéfice de 20 entreprises.

2023 a également été la dernière année de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens. La Région Sud et Bpifrance ont mobilisé 20 M€ de dotations FEDER dans des instruments financiers durant cette période, au profit de près de 730 TPE et PME, via les Prêts Rebond et Relance et la Région Sud Garantie pour un total de financement de près de 76M€.



© Bpifrance

Et en 2024 ?

Cette année, Bpifrance a pour objectif de poursuivre l'accélération de la transition écologique et énergétique des entreprises, de soutenir les écosystèmes de l'Innovation en faveur de la French Tech, de renforcer l'accompagnement et le financement des créateurs et repreneurs d'entreprise, mais aussi de

Ecrit par le 4 avril 2025

contribuer à la réindustrialisation du pays.

Bpifrance nomme un nouveau directeur du réseau Sud et un nouveau délégué territorial Perpignan



L'organisme de financement et de développement des entreprises [Bpifrance](#) vient de nommer [Mathieu Défresne](#) au poste de directeur du réseau Sud et [Romain Gauthier](#) à celui de délégué territorial Perpignan au sein de la direction régionale Montpellier.

Diplômé de l'École d'ingénieurs d'Angers ISTIA et de l'Université de Technologie de Compiègne, [Mathieu Défresne](#) a entamé sa carrière en 2002 à l'ANVAR, devenue Bpifrance en 2012, en tant que Chargé

Écrit par le 4 avril 2025

d'affaires en Champagne-Ardenne. De 2006 à 2008, il occupe le poste de directeur régional adjoint en Picardie, puis celui de délégué Innovation en Nord-Pas-de-Calais. Il est nommé directeur régional Bourgogne Franche-Comté en 2018, puis nommé au même poste mais en Pays de la Loire en 2018. Le 7 septembre dernier, il a succédé à Véronique Védrine à la tête du réseau Sud. La direction du Réseau Sud est composée de sept implantations en Paca (Avignon, Marseille, Nice), en Occitanie (Montpellier, Perpignan, Toulouse) et en Corse (Ajaccio). Chacune représente l'ensemble des métiers de la banque et propose des offres de financement et d'accompagnement aux entrepreneurs.

Diplômé d'un Master en Management des PME obtenu à l'École de management d'Aix-Marseille Université IAE, [Romain Gauthier](#) a intégré Bpifrance en 2009 au sein de la délégation territoriale de Tours en tant que chargé d'affaires Financement. 10 ans après, il est nommé délégué Financement / Garantie à Orléans. Le 7 septembre dernier, il a succédé à [Albert Badia](#) au poste de délégué territorial Perpignan au sein de la direction régionale Montpellier, elle-même pilotée par [Nadine Faedo](#).

V.A.

Les Entrep' Vaucluse : les lauréats de la 8ème saison

Ecrit par le 4 avril 2025



Depuis 2014, le [programme Les Entrep'](#) est présent en Vaucluse. Il a notamment pour partenaires [Réseau Entreprendre Rhône-Durance](#), [Bpifrance](#) et le [CJD](#). Chaque année, des étudiants et jeunes diplômés se réunissent par petits groupes afin de monter des projets d'entreprise qui sont ensuite mis en compétition. Lors de [la dernière édition](#), 19 équipes ont expérimenté la création d'entreprise pendant 5 mois.

Cette année, la promotion 2022 des Entrep' Vaucluse était composée de 17 équipes qui ont présenté leur projet. Parmi elles, 8 ont reçu un trophée :

- Le trophée 'Parcours entrepreneur' a été décerné à l'équipe de Symbiose accompagnement, spécialisée dans le conseil et la formation.
- Le trophée 'Innovation' a été attribué à 'Blob', un projet innovant agroalimentaire.
- Le trophée 'Entreprendre autrement' a été décerné à La maison des livreurs, un projet dans le domaine de la santé et du bien-être.
- Le trophée 'Coup de cœur' est revenu à Maison Brengues, également spécialisé dans la santé et le bien-être.
- Le trophée 'Dream team' est revenu au projet d'art et de culture L'amour à semer.
- Le trophée 'Communication' a été attribué à Pitrick, spécialisé dans le digital et le web.
- Le trophée du public a, quant à lui, été décerné à Bioluminilight, un projet autour de l'énergie et de l'environnement.

Ecrit par le 4 avril 2025



©Les Entrep' Vaucluse

Le trophée des Entrep', en route pour la finale nationale

Pour cette 8ème édition des Entrep' Vaucluse, c'est l'équipe du projet La bulle, spécialisé dans l'agroalimentaire, qui s'est vu décerné le trophée des Entrep'. La bulle, c'est la création d'un jus de fruits frais qui « explose en bouche lors de la dégustation », comme le décrivent les porteurs du projet. Ce jus est composé de matières françaises, naturelles et sans sucre ajouté. Son emballage, lui, est végétal, et non plastique. Un détail que l'équipe estime indispensable de nos jours.

Le projet a été coaché par [Christophe Vanneste](#), directeur général d'Acqua innovation, la société spécialisée dans le traitement de l'eau. En obtenant ce prix, l'équipe de La bulle accède à la finale nationale des Entrep' qui aura lieu à Paris le 20 mai prochain. Lors de celle-ci, les quatre porteurs du projet devront démontrer la pertinence de ce dernier face à d'autres équipes lauréates régionales.

Ecrit par le 4 avril 2025

Dernière ligne droite de l'appel à projets 'Plan de relance pour l'industrie'



Acteurs industriels, ne manquez la dernière ligne droite de l'appel à projets « Plan de relance pour l'industrie ». Vous avez jusqu'au 7 septembre, 12h, pour candidater. Dans le contexte de la crise liée à la Covid-19, le Gouvernement mobilise des moyens sous forme de subventions pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie. Les projets attendus doivent être d'au moins 200 000€ pour les secteurs aéronautique et automobile et d'au moins 1 000 000€ pour les autres secteurs (santé, agroalimentaire, électronique, et intrants de l'industrie). Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.bpifrance.fr/.../appel-a-projets-plan-de...>

Ecrit par le 4 avril 2025

#FranceRelance



APPEL À PROJETS
« Plan de relance pour l'industrie »
Secteurs stratégiques (volet national)

Vous êtes un **acteur industriel** avec un projet d'investissement dans un de ces secteurs stratégiques : aéronautique, automobile, nucléaire, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux), télécommunications 5G.

Ne ratez pas l'appel à projet « **Plan de relance pour l'industrie** » - Secteurs stratégiques (volet national).

Vous avez **jusqu'au 7 septembre 2021, 12h** pour candidater.

Dépôt des dossiers et cahier des charges téléchargeables sur :
<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/>

L.M.

Le club Usap Avignon-Le Pontet rejoint la communauté BPI France

Ecrit par le 4 avril 2025



BPI France a rendu public la liste des 55 clubs sportifs qui constitueront la communauté des 'Meneurs' pour la saison 2021-2022. Le club de basket **USAP Avignon Le Pontet** est fier d'en faire partie.

« Notre partenariat avec BPI France est fondamental en termes de reconnaissance et de représentativité sur le territoire. Il est de notre devoir de travailler pour ce beau projet mis en place : le développement et la création d'organisations innovantes sur notre territoire. Nous travaillons avec les agences de BPI France localement en termes d'emplois et de créations d'entreprises car le sport est un vecteur important pour de telles initiatives », réagit le club.

La sélection s'est conduite par un jury composé d'acteurs du monde sportif, économique, de médias, de collectivités territoriales, en se basant sur des critères de sélection variés : projet stratégique du club, engagement sociétal ou l'innovation. Le club s'est ainsi distingué aux yeux de BPI France pour qui il s'agit « d'un formidable club avec des valeurs humaines et une énergie très forte sur son territoire. Un club mené par un incroyable président à multiples casquettes, journaliste, présentateur, entrepreneur, Patrick Chêne. »

La communauté des 'meneurs'

Depuis 2013, BPI France soutient le sport collectif français, féminin et masculin, avec lequel elle partage ses valeurs de proximité, simplicité, volonté et d'optimisme. 'Les meneurs', c'est un partenariat inédit en

Ecrit par le 4 avril 2025

France dans lequel BPI France fait le pari de s'allier au service du développement des territoires, de l'innovation et de la jeunesse. La communauté favorise les échanges entre clubs, de tous niveaux et de toutes tailles, et entreprises locales autour de 4 axes : un accompagnement professionnel, du conseil et de la formation, de l'animation de réseau et de la promotion médiatique.

L.M

La 20e édition du concours 'Talents des Cités' est lancée !



Dans le cadre du programme 'Entrepreneuriat pour tous', le ministère chargé de la Ville et

Ecrit par le 4 avril 2025

Bpifrance lancent la nouvelle édition de ‘Talents des Cités’. Il s’agit là d’un concours ouvert aux entrepreneurs en devenir et en activité dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Les entrepreneurs ont jusqu’au 13 juin 2021 pour candidater.

Le concours ‘Talents des Cités’ a pour objectifs de repérer, récompenser et accompagner les réussites entrepreneuriales issues des quartiers prioritaires de la ville. Chaque année, il récompense une trentaine de créateurs d’entreprises. En 2020, la tarasconnaise Souad El Boutahiri avait ainsi obtenu le prix régional dans la catégorie ‘création’. L’institut ‘[Dermo Beauty by S](#)’, proposant des soins de beauté à l’aide de technologies innovantes a bénéficié d’une dotation financière et d’une belle exposition médiatique.

« Dans les quartiers, on a, autant qu’ailleurs, l’envie d’entreprendre et le droit de réussir. La création d’entreprise est un levier fort d’émancipation mais aussi d’attractivité pour ces territoires fragiles. Celles et ceux qui osent, qui prennent des risques, doivent être soutenus et récompensés », indique la ministre chargée de la Ville, [Nadia Hai](#). En 20 ans d’existence, ce sont près de 600 entrepreneurs récompensés.

Qui peut participer ?

Tout candidat résidant en quartier prioritaire de la ville*, ayant installé ou ayant le projet d’y créer une entreprise. Le candidat doit être suivi par un organisme d’accompagnement ou de financement à la création d’entreprise.

*liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

Quels critères de sélection ?

Les candidats seront évalués sur leur parcours, leur motivation, leur profil entrepreneurial et bien-sûr à l’aune de leur viabilité économique et de l’impact de leur activité sur le quartier (créations d’emplois et de lien social).

Comment y participer ?

Il suffit de candidater avant le 13 juin sur la plateforme: <https://talentsdescites.plateformecandidature.com/>. Les référents locaux BGE, réseau national d’appui à la création et la reprise d’entreprises, en lien avec les responsables créations et entrepreneuriat de Bpifrance, sont à la disposition des candidats pour répondre aux questions.

Deux catégories

La catégorie émergence est destinée aux porteurs de projet issus des QPV* et/ou souhaitant s’installer dans un QPV*. La catégorie création est destinée aux créateurs d’entreprise en activité depuis moins de trois ans, issus et/ou implantés dans un QPV*. Ils doivent avoir bénéficié d’un accompagnement par une structure d’appui à la création d’entreprise.

Ecrit par le 4 avril 2025

Quelles dotations ?

Les lauréats régionaux de la catégorie création se verront remettre une dotation de 2 000 euros, ceux de la catégorie émergence, une dotation de 1 000 euros. Les lauréats nationaux recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montant défini par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.